

Travaux économiseurs d'énergie

Travaux économiseurs d'énergie relatifs à la toiture			Montants de base et plafonds	
Travaux économiseurs d'énergie				
1A. Isolation thermique du toit	par le demandeur	R≥6m²K/W	4€/m² → 2500€	
	par entrepreneur		10€/m² → 6000€	
1B. Isolation thermique du toit au moyen d'un matériau biosourcé	par le demandeur		5€/m² → 2500€	
	par entrepreneur		14€/m² → 6000€	

Travaux économiseurs d'énergie dont le montant de la facture doit s'élever entre 200,01 et 3000€ HTVA					
Enveloppe du logement					
2. Remplacement des menuiseries extérieures ou des vitrages	par entrepreneur	Uw moy. ≤ 1,5 W/m²K - Ug/Utp ≤ 1,1 W/m²K	25€/m²		
Chauffage					
3. Isolation des conduites, gaines et vannes de chauffage hors du volume protégé	par entrepreneur	R≥1.5m²K/W	60€/bâtiment		
4. Installation de circulateurs à vitesse variable			Apporter une preuve de la variabilité	max. 3 logements	24€/circulateur
				min. 4 logements	140€/circulateur
5. Isolation du ballon de stockage de chauffage			Ballon ≤ 500 litres	35€/ballon	
			Ballon ≥ 500 litres	60€/ballon	
6. Remplacement du ballon de stockage de chauffage			Ballon ≤ 500 litres	70€/ballon	
			Ballon ≥ 500 litres	120€/ballon	
7. Placement de vannes thermostatiques			Placement de minimum 5 vannes	35€/5 vannes + 7€/vannes supplémentaires	
8. Placement d'un thermostat d'ambiance		30€			
Eau chaude sanitaire					
9. Installation d'une pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire	par entrepreneur	L'appareil est repris sur la liste éligible de l'Administration	500€		
10. Isolation d'un ballon de stockage pour l'eau chaude sanitaire		R≥1.5m²K/W	Ballon ≤ 500 litres	35€/ballon	
			Ballon ≥ 500 litres	60€/ballon	
11. Remplacement du réservoir de stockage pour l'eau chaude sanitaire		Ballon ≤ 500 litres	85€/ballon		
		Ballon ≥ 500 litres	130€/ballon		
12. Isolation des conduites et des accessoires d'une boucle de circulation d'eau chaude sanitaire	Installation collective	35€/logement			
13. Isolation d'un échangeur à plaques externes	R≥1.5m²K/W	60€/par échangeur			
Ventilation					
14. Installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux complète	par entrepreneur	Système de ventilation complet ou partielle - Respecte les débits min - Ventilation est de type C avec ventilation à la demande - Système de récupération de chaleur d'une efficacité minimale de 50% (double flux)	500€		
15. Installation d'un système de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux partielle			180€		
16. Installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) double flux partielle			360€		

Travaux de rénovation

Travaux de rénovation relatifs à la toiture			Montants de base et plafonds
17. Remplacement de la couverture	par le demandeur ou par entrepreneur	Visite préalable d'un estimateur*	6€/m ²
18. Remplacement ou renforcement total ou partiel des charpentes			250€
19. Remplacement des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales (descentes d'eaux, gouttières, corniches)			100€

Travaux de rénovation dont le montant de la facture doit s'élever entre 200,01 et 3000€ HTVA			
Assèchement des murs en vue de régler les défauts d'étanchéité			
20. Infiltration (mur extérieur)	par le demandeur ou par entrepreneur	Visite préalable d'un estimateur*	350€
21. Humidité ascensionnelle (pied de mur)			
Stabilité			
22. Renforcement des murs instables	par le demandeur ou par entrepreneur	Visite préalable d'un estimateur*	350€
23. Remplacement des supports des aires de circulation (ex : gîtage, hourdis, dalle béton armé, etc.)			
Salubrité			
24. Travaux de nature à éliminer la mэрule	par le demandeur ou par entrepreneur	Visite préalable d'un estimateur*	350€
25. Travaux de nature à éliminer le radon		Conseillé dans les rapports rédigés par les autorités compétentes	
26. Mise en conformité de l'installation d'électricité		Certificat de conformité postérieur à l'exécution des travaux	
27. Mise en conformité de l'installation de gaz			
28. Mise en conformité de l'éclairage naturel		Visite préalable d'un estimateur*	
29. Mise en conformité de la ventilation			
30. Mise en conformité de la hauteur sous plafond			
31. Remplacement pour mise en conformité d'un escalier intérieur			
32. Installation/mise en conformité d'une toilette			
33. Installation d'un premier point d'eau potable sur un évier dans la cuisine			
34. Installation d'une première salle d'eau			
35. Sécurisation des baies de fenêtres et des mezzanines		/	
36. Gainage de corps de cheminée, et/ou la restauration, reconstruction ou démolition des souches existantes et accessoires			
37. Installation d'un système d'égouttage des eaux usées			

*pour les factures finales à partir du 01/12/2022.